

RCS : NIORT Code greffe : 7901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 00012 Numéro SIREN : 331 302 562 Nom ou dénomination : TRENTÉ ORMEAUX DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 07/05/2024 sous le numéro de dépôt 2062



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/22 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	71 628 540	33 600 843	38 027 697	34 187 839
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	3 197 324	208 701	2 988 623	2 996 813
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	245 947	208 701	37 246	45 436
FONDS COMMERCIAL (1)	521 173		521 173	521 173
IMMOBILISATIONS DIVERSES	2 430 203		2 430 203	2 430 203
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	64 729 226	33 067 141	31 662 084	27 768 599
TERRAINS	5 687 477	144 750	5 542 726	5 552 333
CONSTRUCTIONS	43 262 793	21 863 377	21 399 415	13 855 887
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	13 053 941	9 645 203	3 408 737	3 010 709
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	1 921 907	1 413 809	508 098	461 830
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	803 105		803 105	4 887 838
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	3 701 989	325 000	3 376 989	3 422 425
PARTICIPATIONS	864 427		864 427	860 062
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	303 993		303 993	300 523
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 718 817		1 718 817	1 703 364
PRETS	780 945	325 000	455 945	525 185
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	33 806		33 806	33 290
ACTIF CIRCULANT	35 427 484	125 212	35 302 272	35 024 684
STOCKS ET EN-COURS	12 028 488	92 900	11 935 588	10 905 545
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	134 100		134 100	80 991
MARCHANDISES	11 894 388	92 900	11 801 488	10 824 554
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	6 114 392	32 312	6 082 079	5 542 224
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	593 605	25 820	567 785	602 148
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	5 520 787	6 492	5 514 294	4 940 076
CREANCES DIVERSES (3)	1 052 391		1 052 391	520 624
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 159 995		3 159 995	3 159 995
DISPONIBILITES	12 776 702		12 776 702	14 594 487
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	295 513		295 513	301 805
TOTAL GENERAL	107 056 025	33 726 055	73 329 969	69 212 523
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				

Pour copie
Certifiée conforme



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	23 834 006	22 164 543
CAPITAL	1 200 000	1 200 000
RESERVES	17 463 543	15 663 673
RESERVE LEGALE	120 000	120 000
AUTRES RESERVES	17 343 543	15 543 673
RESULTAT DE L'EXERCICE	5 170 463	5 300 870
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>23 834 006</i>	<i>22 164 543</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	635 037	649 317
PROVISIONS POUR RISQUES	635 037	649 317
DETTES (1)	48 860 926	46 398 663
DETTES FINANCIERES (2)	30 631 009	28 183 626
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	20 624 727	18 653 131
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	10 006 281	9 530 494
DETTES D'EXPLOITATION	17 751 021	17 361 136
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	10 662 590	10 526 607
DETTES FISCALES ET SOCIALES	6 718 035	6 554 712
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	370 395	279 816
DETTES DIVERSES	454 031	827 648
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	390 723	767 222
AUTRES DETTES DIVERSES	63 307	60 426
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	24 864	26 252
TOTAL GENERAL	73 329 969	69 212 523
(1) Dont à plus d'un an	19 214 631	17 757 799
Dont à moins d'un an	29 646 295	28 640 864
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	174 516 315	161 584 446
VENTES DE MARCHANDISES	159 772 372	148 032 172
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	9 030 821	8 809 688
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	3 637 650	3 060 914
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	172 440 845	159 902 775
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		10 000
REPRISES SUR PROVISIONS	267 220	306 782
TRANSFERTS DE CHARGES	771 169	506 510
AUTRES PRODUITS	1 037 080	858 378
CHARGES D'EXPLOITATION	165 524 046	151 929 486
ACHATS DE MARCHANDISES	131 716 950	118 755 589
VARIATION DES STOCKS	(956 833)	873 736
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	554 212	454 601
VARIATION DES STOCKS	(53 108)	(17 192)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	12 176 861	11 115 206
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 187 472	2 169 655
SALAIRES ET TRAITEMENTS	12 826 752	12 119 872
CHARGES SOCIALES	4 003 410	3 607 058
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 818 370	2 525 222
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	97 580	138 240
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	120 037	134 317
AUTRES CHARGES	32 341	53 177
RESULTAT D'EXPLOITATION	8 992 269	9 654 960
PRODUITS FINANCIERS	97 807	108 359
PARTICIPATIONS	62 599	32 920
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	1 542	1 912
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	4 394	4 539
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	29 271	68 987
CHARGES FINANCIERES	309 282	266 493
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	309 282	265 921
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT		571
RESULTAT FINANCIER	(211 475)	(158 134)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	8 780 794	9 496 826



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	150 616	76 524
SUR OPERATIONS DE GESTION	149 116	76 464
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	1 500	60
CHARGES EXCEPTIONNELLES		75 846
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		846
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		75 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL	150 616	678
PARTICIPATION DES SALAIRES	2 094 555	2 209 158
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 666 393	1 987 476
<i>Total des produits</i>	<i>174 764 739</i>	<i>161 769 330</i>
<i>Total des charges</i>	<i>169 594 276</i>	<i>156 468 459</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	5 170 463	5 300 870
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	218 554	174 825
Produits financiers concernant les entreprises liées	3 470	2 030
Charges financières concernant les entreprises liées	82 140	58 300

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les investissements de l'exercice mis en service s'élèvent à 10 788 k€ et correspondent principalement à :

- l'agrandissement et le remodeling de la surface de vente de l'Hyper à hauteur de 7 954 k€,
- l'aménagement du parking et l'installation d'ombrières photovoltaïques à hauteur de 1 842 k€.

Les investissements ont été financés par trois emprunts, pour un montant global de 10 500 k€ souscrits sur l'exercice précédent. Ils ont été totalement débloqués sur l'exercice pour un montant de 5 211 k€.

Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence afin de respecter les mesures sanitaires (adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)

La pandémie de Covid-19 ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de la société et n'entraîne aucune correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 3 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 15 ans
- Constructions :	15 à 20 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	10 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	6 ^{2/3} à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Le coût d'acquisition des stocks est constitué du prix d'achat, y compris les droits de douanes et autres taxes non récupérables, après déduction des rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 300 000 actions de 4 euros.

Fonds commercial

* SA DISNIORT	Acquisition le 15.04.1987	25 715
* SARL JAD	Acquisition le 02.04.1991	68 602
* SNC DU BAS D'ANGLE	Acquisition le 14.06.1999	289 653
* SARL PIERRE TRICOIRE	Acquisition le 21.07.2000	121 959
* SAS SECOF	Fusion le 15.01.2010	15 245
		521 174

Mali technique

BRUT AMORTISSEMENT PROVISION NET

Conformément au règlement ANC 2015-06, le mali technique a été reclassé en fonction de sa nature, sur les lignes du bilan immobilisations incorporelles ou corporelles ou financières diverses :

- absorption de la société SAS SECOF le 15.01.201
- absorption de la société SCI MEUNIER le 13.09.2013

Fonds commercial (SECOF)	2 430 203		2 430 203
Terrain (SCI MEUNIER)	43 000		43 000
Construction (SCI MEUNIER)	349 535	190 655	158 880
	2 822 738	190 655	2 632 083

Immobilisations

DEBUT EXERCICE AUGMENTATIONS DIMINUTIONS FIN EXERCICE

Immobilisations incorporelles	3 197 325			3 197 325
Immobilisations corporelles	58 307 173	6 703 665	281 612	64 729 226
Immobilisations financières - titres	2 563 427	19 818		2 583 245
Immobilisations financières - créances	1 183 999	5 386	70 640	1 118 745
	65 251 924	6 728 869	352 252	71 628 541

Amortissements

DEBUT EXERCICE AUGMENTATIONS DIMINUTIONS FIN EXERCICE

Immobilisations incorporelles	200 511	8 190		208 701
Immobilisations corporelles	30 538 573	2 810 181	281 612	33 067 142
	30 739 084	2 818 371 (*)	281 612	33 275 843
(*) Dont dotation : . linéaire		2 512 830		
. dégressive		305 541		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	649 317	120 037	134 317	635 037
Dépréciations de l'actif immobilisé	325 000			325 000
Dépréciations de l'actif circulant	160 536	97 580	132 903	125 212
	1 134 853	217 617 (*)	267 220 (*)	1 085 249
(*) Dont :				
. exploitation		217 617	267 220	
. financier				
. exceptionnel				

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : -
- montants repris parce que devenus sans objet : 134 317

La provision pour risque et charges se décompose ainsi :

- une quote part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 325 k€. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. La provision pour risques et charges est donc maintenue.
- un litige URSSAF concernant la mise en œuvre de la solidarité financière pour 189 000 €.
- à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 120 k€.

Biens pris en crédit-bail

IMMOBILIER (1)

MOBILIER

Valeur des biens

Valeur d'origine	1 166 816	330 057
Dotation aux amortissements théoriques	77 788	82 514
Cumul des amortissements théoriques	1 121 440	210 294
Valeur nettes	45 376	119 763

Redevances

Afférentes à l'exercice	131 625	103 267
Cumulées	1 919 532	259 056
Restant à payer: . à mois d'un an	65 762	55 269
. de un à cinq ans	-	72 346
. à plus de cinq ans	-	-
. total	65 762	127 615

Prix d'achat résiduel en fin de contrat	140 000	-
Réintégrations fiscales en fin de contrat	280 204	-

(1) Suite à la fusion avec la SCI MEUNIER

Créances : état des échéancesVALEUR BRUTE
FIN EXERCICEA UN AN
AU PLUSA PLUS
D'UN AN

Créances de l'actif immobilisé	1 118 745		1 118 745
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	6 114 392	6 114 392	
Créances diverses	1 052 392	1 052 392	
Charges constatées d'avance	295 513	295 513	
	8 581 042	7 462 297	1 118 745

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	8 229	8 229		
Emprunts bancaires (1)	20 616 498	3 352 607	12 561 477	4 702 414
Emprunts & dettes financières divers (2)	10 006 282	8 857 481	1 148 801	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	17 751 022	16 949 083		801 939
Dettes diverses	454 031	454 031		
Produits constatés d'avance	24 864	24 864		
	48 860 926	29 646 295	13 710 278	5 504 353

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	8 229
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	6 320 965
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	4 350 015
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	8 428 485

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	-
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	-

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	<u>N-1</u>
- Hypermarché	145 027 486	132 293 355
- Drive Niort	18 522 211	18 618 787
- Drive Bessines	8 891 148	8 990 633
	172 440 845	159 902 775

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

- Cadres	44
- Agents de maîtrise	2
- Employés	457
	503

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Dégrèvement d'impôts TASCOM	-	149 117
Cession d'immobilisations corporelles	-	1 500
	-	150 617

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	801 939
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	1 292 616
	2 094 555

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 26.50%, majorée de la contribution sociale de 3.3% et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère H.T.O.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	2 220 984
- Impôt concernant le résultat exceptionnel	- 554 591
	1 666 393

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 27.37 %)	247 316
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25.83 %)	212 401

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

	DETTE GARANTIES	MONTANTS DES SURETES	V.N.C. BIENS DONNES EN GARANTIE
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	20 616 498	-	3 343 912

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	29 703 115	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : +1.50 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.90 % (*) (**)
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 29.78 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible pour les cadres et agents de maîtrise et moyen pour les

employés

- table de mortalité : INSEE 2021

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

(**) Moyenne des quatre dernières années du taux IBOOX.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 1 012 000 €

La société TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION a souscrit un contrat « Extension Capital Fin de carrière », garantissant le remboursement des indemnités de départ à la retraite prévue par la convention collective du commerce à prédominance alimentaire. La société a constitué ce fonds collectif à hauteur de 354 622 € au 31.12.2021 et à réaliser un versement complémentaire de 40 000 € en janvier 2022.

Entreprises liées	S.C.I. COUDENNE Rue Coudenne 17800 PONS R.C.S. 409 971 769	S.A.R.L. STL 37 Rue Jean Couzinet 79000 Niort R.C.S. 478 119 381	S.A.R.L. TRENTE ORMEAUX VOYAGES Av de Paris- 79000 Niort R.C.S. 409 971 769
Participations	100 000	1	7 622
Créances rattachées à des participations	-	201 154	-
Créances d'exploitation	-	3 334	58 359
Créances diverses	28 137	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Produits de gestion courante (location)	-	169 400	29 564
Transfert de charges (refacturation salaires)	-	-	275 100
Autres produits financiers	-	2 300	-
Charges financières	291	-	-

(1) La société Trente Ormeaux Distribution détient 23.81% des titres de la S.C.I. COUDENNE, propriétaire de terrains à PONS, dans le cadre de la convention de parrainage du magasin E. Leclerc SODIPONS.

Entreprises liées	S.A.R.L. TRENTE ORMEAUX BOUTIQUE Av de Paris- 79000 Niort R.C.S. 851 963 710	S.A.S. H.T.O. 580, av de Paris 79000 NIORT R.C.S 518 318 928
Participations	10 000	-
Créances rattachées à des participations	102 840	-
Créances d'exploitation	6 695	191
Créances diverses	-	504 974
Fournisseurs et comptes rattachés	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	7 280 066
Produits de gestion courante (location)	18 440	-
Transfert de charges (refacturation salaires)	77 000	-
Autres produits financiers	1 170	-
Charges financières	-	82 140

	S.A.R.L TRENTE ORMEAUX BOUTIQUE Av de Paris- 79000 Niort R.C.S. 851 963 710	S.A.R.L. STL 37 Rue Jean Couzinet 79000 Niort R.C.S. 478 119 381	S.A.R.L. TRENTE ORMEAUX VOYAGES Av de Paris- 79000 Niort R.C.S. 409 971 769
Filiales & participations à plus de 50 %			
Capital	10 000	45 735	8 000
Réserves et RAN avant affectation du résultat	-36 143	59 169	622 358
Quote-part du capital détenu	100%	100%	100%
Valeur brute des titres détenus	10 000	1	7 622
Valeur nette des titres détenus	10 000	1	7 622
Prêts et avances consentis	102 840	201 154	-
Cautions & avals donnés	-	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	89 198	1 233 189	605 530
Résultat du dernier exercice clos	-15 167	77 660	50 194
Dividendes encaissés	-	-	-

Filiales & participations entre 10 & 50 %

S.C.I. COUDENNE
Rue Coudenne
17800 PONS
R.C.S. 409 971 769

Capital	420 000
Réserves et RAN avant affectation du résultat	-
Quote-part du capital détenu	23.81%
Valeur brute des titres détenus	100 000
Valeur nette des titres détenus	100 000
Prêts et avances consentis	-
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	-
Résultat du dernier exercice clos	-1 446
Dividendes encaissés	-

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. H.T.O

Avenue de Paris

79 000 NIORT

R.C.S. 518 318 928

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 1^{ER} JUILLET 2022

Portant sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président, et décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31 janvier 2022, soit le **bénéfice net comptable de + 5.170.463,10 euros** de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice **5.170.463,10 euros**

Affectation :

- A titre de Dividende, la somme de	3.000.000,00 euros
- Le solde en totalité au compte « Autres Réserves », soit.....	<u>2.170.463,10 euros</u>
	5.170.463,10 euros

Le dividende unitaire "brut" revenant à chaque associé est de **10,00 euros** par action (pour chacune des **300.000 actions** composant le capital), avant déduction des prélèvements obligatoires dus à la source par l'établissement payeur pour le compte des personnes physiques.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée :

- Que, depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux ;
- Que, peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende ;
- Que l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû.
L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code Général des Impôts.

L'Assemblée Générale reconnaît également avoir été informée que conformément aux dispositions de l'article L 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts (c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes).

Le **dividende "net"** en numéraire est mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code Général des Impôts.

Cette affectation a pour effet de porter le montant des capitaux propres à la somme de **20.834.006,65 euros**.

L'Assemblée Générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

	<u>Année</u>	<u>Dividende brut :</u>	
Exercice social 2018/2019	2019	3.501.000 euros	Eligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques
Exercice social 2019/2020	2020	3.501.000 euros	Eligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques
Exercice social 2020/2021	2021	3.501.000 euros	Eligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques

Vote de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 1^{er} juillet 2022

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifiée conforme
Monsieur Frédéric LEGAL
Président



TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 200 000 €
Siège Social : Centre commercial des Trente Ormeaux
580 avenue de Paris
79000 NIORT

N° SIRET : 331 302 562 00011
Code APE : 4711F
RCS NIORT : 331 302 562

CONSEIL
EXPERTISE
COMPTABLE
AUDIT
SOCIAL
FISCAL
GESTION
FORMATION

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2022

SOMMAIRE

Page n° :

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2022

1 à 4

COMPTES ANNUELS AU 31 JANVIER 2022

- Bilan actif
- Bilan passif
- Compte de résultat
- Annexe

TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 200 000 €
Siège Social : Centre commercial des Trente Ormeaux
580 avenue de Paris
79000 NIORT

N° SIRET : 331 302 562 00011
Code APE : 4711F
RCS NIORT : 331 302 562

FIN DE MANDAT

Président : Monsieur Frédéric LEGAL

31/01/2022

Directrice Générale : Madame Josiane LEGAL

31/01/2022

Commissaire aux Comptes titulaire : SARL DUO SOLUTION AUDIT

31/01/2023

TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 200 000 €
Siège Social : Centre commercial des Trente Ormeaux
580 avenue de Paris
79000 NIORT

N° SIRET : 331 302 562 00011
Code APE : 4711F
RCS NIORT : 331 302 562

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2022

Aux associés de la société TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

 .../...

.../...

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} février 2021 à la date d'émission de notre rapport.

III. OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » en page 5 de l'annexe des comptes annuels concernant l'impact de la crise sanitaire liée à la COVID-19.

IV. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation du coût d'entrée des immobilisations et des stocks de marchandises.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

cg.

.../...

.../...

V. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D 441-6 du Code de Commerce.

VI. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VII. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

8.
.../...

.../...

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Poitiers, le 16 juin 2022

Pour la SARL DUO SOLUTIONS AUDIT,
Commissaire aux Comptes,



Christine JANET



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/22 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	71 628 540	33 600 843	38 027 697	34 187 839
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	3 197 324	208 701	2 988 623	2 996 813
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	245 947	208 701	37 246	45 436
FONDS COMMERCIAL (1)	521 173		521 173	521 173
IMMOBILISATIONS DIVERSES	2 430 203		2 430 203	2 430 203
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	64 729 226	33 067 141	31 662 084	27 768 599
TERRAINS	5 687 477	144 750	5 542 726	5 552 333
CONSTRUCTIONS	43 262 793	21 863 377	21 399 415	13 855 887
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	13 053 941	9 645 203	3 408 737	3 010 709
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	1 921 907	1 413 809	508 098	461 830
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	803 105		803 105	4 887 838
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	3 701 989	325 000	3 376 989	3 422 425
PARTICIPATIONS	864 427		864 427	860 062
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	303 993		303 993	300 523
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 718 817		1 718 817	1 703 364
PRETS	780 945	325 000	455 945	525 185
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	33 806		33 806	33 290
ACTIF CIRCULANT	35 427 484	125 212	35 302 272	35 024 684
STOCKS ET EN-COURS	12 028 488	92 900	11 935 588	10 905 545
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	134 100		134 100	80 991
MARCHANDISES	11 894 388	92 900	11 801 488	10 824 554
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	6 114 392	32 312	6 082 079	5 542 224
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	593 605	25 820	567 785	602 148
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	5 520 787	6 492	5 514 294	4 940 076
CREANCES DIVERSES (3)	1 052 391		1 052 391	520 624
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 159 995		3 159 995	3 159 995
DISPONIBILITES	12 776 702		12 776 702	14 594 487
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	295 513		295 513	301 805
TOTAL GENERAL	107 056 025	33 726 055	73 329 969	69 212 523
(1) Dont droit au bail (2) Dont à moins d'un an (3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	23 834 006	22 164 543
CAPITAL	1 200 000	1 200 000
RESERVES	17 463 543	15 663 673
RESERVE LEGALE	120 000	120 000
AUTRES RESERVES	17 343 543	15 543 673
RESULTAT DE L'EXERCICE	5 170 463	5 300 870
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	23 834 006	22 164 543
 PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	 635 037	 649 317
PROVISIONS POUR RISQUES	635 037	649 317
 DETTES (1)	 48 860 926	 46 398 663
DETTES FINANCIERES (2)	30 631 009	28 183 626
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	20 624 727	18 653 131
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	10 006 281	9 530 494
DETTES D'EXPLOITATION	17 751 021	17 361 136
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	10 662 590	10 526 607
DETTES FISCALES ET SOCIALES	6 718 035	6 554 712
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	370 395	279 816
DETTES DIVERSES	454 031	827 648
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	390 723	767 222
AUTRES DETTES DIVERSES	63 307	60 426
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	24 864	26 252
 TOTAL GENERAL	 73 329 969	 69 212 523
 (1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an (2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	 19 214 631 29 646 295	 17 757 799 28 640 864



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	174 516 315	161 584 446
VENTES DE MARCHANDISES	159 772 372	148 032 172
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	9 030 821	8 809 688
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	3 637 650	3 060 914
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	172 440 845	159 902 775
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		10 000
REPRISES SUR PROVISIONS	267 220	306 782
TRANSFERTS DE CHARGES	771 169	506 510
AUTRES PRODUITS	1 037 080	858 378
CHARGES D'EXPLOITATION	165 524 046	151 929 486
ACHATS DE MARCHANDISES	131 716 950	118 755 589
VARIATION DES STOCKS	(956 833)	873 736
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	554 212	454 601
VARIATION DES STOCKS	(53 108)	(17 192)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	12 176 861	11 115 206
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 187 472	2 169 655
SALAIRES ET TRAITEMENTS	12 826 752	12 119 872
CHARGES SOCIALES	4 003 410	3 607 058
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 818 370	2 525 222
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	97 580	138 240
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	120 037	134 317
AUTRES CHARGES	32 341	53 177
RESULTAT D'EXPLOITATION	8 992 269	9 654 960
PRODUITS FINANCIERS	97 807	108 359
PARTICIPATIONS	62 599	32 920
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	1 542	1 912
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	4 394	4 539
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	29 271	68 987
CHARGES FINANCIERES	309 282	266 493
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	309 282	265 921
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT		571
RESULTAT FINANCIER	(211 475)	(158 134)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	8 780 794	9 496 826



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	150 616	76 524
SUR OPERATIONS DE GESTION	149 116	76 464
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	1 500	60
CHARGES EXCEPTIONNELLES		75 846
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		846
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		75 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL	150 616	678
PARTICIPATION DES SALAIRES	2 094 555	2 209 158
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 666 393	1 987 476
<i>Total des produits</i>	<i>174 764 739</i>	<i>161 769 330</i>
<i>Total des charges</i>	<i>169 594 276</i>	<i>156 468 459</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	5 170 463	5 300 870
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	218 554	174 825
Produits financiers concernant les entreprises liées	3 470	2 030
Charges financières concernant les entreprises liées	82 140	58 300

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les investissements de l'exercice mis en service s'élèvent à 10 788 k€ et correspondent principalement à :

- l'agrandissement et le remodeling de la surface de vente de l'Hyper à hauteur de 7 954 k€,
- l'aménagement du parking et l'installation d'ombrières photovoltaïques à hauteur de 1 842 k€.

Les investissements ont été financés par trois emprunts, pour un montant global de 10 500 k€ souscrits sur l'exercice précédent. Ils ont été totalement débloqués sur l'exercice pour un montant de 5 211 k€.

Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence afin de respecter les mesures sanitaires (adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)

La pandémie de Covid-19 ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de la société et n'entraîne aucune correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 3 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 15 ans
- Constructions :	15 à 20 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	10 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	6 ^{2/3} à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vé nale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Le coût d'acquisition des stocks est constitué du prix d'achat, y compris les droits de douanes et autres taxes non récupérables, après déduction des rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 300 000 actions de 4 euros.

Fonds commercial

* SA DISNIORT	Acquisition le 15.04.1987	25 715
* SARL JAD	Acquisition le 02.04.1991	68 602
* SNC DU BAS D'ANGLE	Acquisition le 14.06.1999	289 653
* SARL PIERRE TRICOIRE	Acquisition le 21.07.2000	121 959
* SAS SECOF	Fusion le 15.01.2010	15 245
		521 174

Mali technique

BRUT AMORTISSEMENT PROVISION NET

Conformément au règlement ANC 2015-06, le mali technique a été reclassé en fonction de sa nature, sur les lignes du bilan immobilisations incorporelles ou corporelles ou financières diverses :

- absorption de la société SAS SECOF le 15.01.201
- absorption de la société SCI MEUNIER le 13.09.2013

Fonds commercial (SECOF)	2 430 203		2 430 203
Terrain (SCI MEUNIER)	43 000		43 000
Construction (SCI MEUNIER)	349 535	190 655	158 880
	2 822 738	190 655	2 632 083

Immobilisations

DEBUT EXERCICE AUGMENTATIONS DIMINUTIONS FIN EXERCICE

Immobilisations incorporelles	3 197 325			3 197 325
Immobilisations corporelles	58 307 173	6 703 665	281 612	64 729 226
Immobilisations financières - titres	2 563 427	19 818		2 583 245
Immobilisations financières - créances	1 183 999	5 386	70 640	1 118 745
	65 251 924	6 728 869	352 252	71 628 541

Amortissements

DEBUT EXERCICE AUGMENTATIONS DIMINUTIONS FIN EXERCICE

Immobilisations incorporelles	200 511	8 190		208 701
Immobilisations corporelles	30 538 573	2 810 181	281 612	33 067 142
	30 739 084	2 818 371 (*)	281 612	33 275 843

(*) Dont dotation : . linéaire 2 512 830
. dégressive 305 541
. exceptionnelle

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	649 317	120 037	134 317	635 037
Dépréciations de l'actif immobilisé	325 000			325 000
Dépréciations de l'actif circulant	160 536	97 580	132 903	125 212
	1 134 853	217 617 (*)	267 220 (*)	1 085 249
(*) Dont :				
. exploitation		217 617	267 220	
. financier				
. exceptionnel				

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : -
- montants repris parce que devenus sans objet : 134 317

La provision pour risque et charges se décompose ainsi :

- une quote part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 325 k€. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. La provision pour risques et charges est donc maintenue.
- un litige URSSAF concernant la mise en œuvre de la solidarité financière pour 189 000 €.
- à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 120 k€.

Biens pris en crédit-bail		IMMOBILIER (1)	MOBILIER
Valeur des biens			
Valeur d'origine		1 166 816	330 057
Dotation aux amortissements théoriques		77 788	82 514
Cumul des amortissements théoriques		1 121 440	210 294
Valeur nettes		45 376	119 763
Redevances			
Afférentes à l'exercice		131 625	103 267
Cumulées		1 919 532	259 056
Restant à payer:			
. à mois d'un an		65 762	55 269
. de un à cinq ans		-	72 346
. à plus de cinq ans		-	-
. total		65 762	127 615
Prix d'achat résiduel en fin de contrat		140 000	-
Réintégrations fiscales en fin de contrat		280 204	-
(1) Suite à la fusion avec la SCI MEUNIER			

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 118 745		1 118 745
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	6 114 392	6 114 392	
Créances diverses	1 052 392	1 052 392	
Charges constatées d'avance	295 513	295 513	
	8 581 042	7 462 297	1 118 745

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	8 229	8 229		
Emprunts bancaires (1)	20 616 498	3 352 607	12 561 477	4 702 414
Emprunts & dettes financières divers (2)	10 006 282	8 857 481	1 148 801	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	17 751 022	16 949 083		801 939
Dettes diverses	454 031	454 031		
Produits constatés d'avance	24 864	24 864		
	48 860 926	29 646 295	13 710 278	5 504 353

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	8 229
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	6 320 965
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	4 350 015
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	8 428 485

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	-
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	-

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	<u>N-1</u>
- Hypermarché	145 027 486	132 293 355
- Drive Niort	18 522 211	18 618 787
- Drive Bessines	8 891 148	8 990 633
	172 440 845	159 902 775

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

- Cadres	44
- Agents de maîtrise	2
- Employés	457
	503

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Dégrèvement d'impôts TASCOT	-	149 117
Cession d'immobilisations corporelles	-	1 500
	-	150 617

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	801 939
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	1 292 616
	2 094 555

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 26.50%, majorée de la contribution sociale de 3.3% et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère H.T.O.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	2 220 984
- Impôt concernant le résultat exceptionnel	- 554 591
	1 666 393

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 27.37 %)	247 316
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25.83 %)	212 401

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

	DETTES GARANTIES	MONTANTS DES SURETES	V.N.C. BIENS DONNES EN GARANTIE
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	20 616 498	-	3 343 912

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	29 703 115	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : +1.50 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.90 % (*) (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 29.78 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible pour les cadres et agents de maîtrise et moyen pour les employés
- table de mortalité : INSEE 2021

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

(**) Moyenne des quatre dernières années du taux IBOOX.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 1 012 000 €

La société TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION a souscrit un contrat « Extension Capital Fin de carrière », garantissant le remboursement des indemnités de départ à la retraite prévue par la convention collective du commerce à prédominance alimentaire. La société a constitué ce fonds collectif à hauteur de 354 622 € au 31.12.2021 et à réaliser un versement complémentaire de 40 000 € en janvier 2022.

	S.C.I. COUDENNE Rue Coudenne 17800 PONS R.C.S. 409 971 769	S.A.R.L. STL 37 Rue Jean Couzinet 79000 Niort R.C.S. 478 119 381	S.A.R.L. TRENTE ORMEAUX VOYAGES Av de Paris- 79000 Niort R.C.S. 409 971 769
Entreprises liées			
Participations	100 000	1	7 622
Créances rattachées à des participations	-	201 154	-
Créances d'exploitation	-	3 334	58 359
Créances diverses	28 137	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Produits de gestion courante (location)	-	169 400	29 564
Transfert de charges (refacturation salaires)	-	-	275 100
Autres produits financiers	-	2 300	-
Charges financières	291	-	-

(1) La société Trente Ormeaux Distribution détient 23.81% des titres de la S.C.I. COUDENNE, propriétaire de terrains à PONS, dans le cadre de la convention de parrainage du magasin E. Leclerc SODIPONS.

	S.A.R.L. TRENTE ORMEAUX BOUTIQUE Av de Paris- 79000 Niort R.C.S. 851 963 710	S.A.S. H.T.O. 580, av de Paris 79000 NIORT R.C.S. 518 318 928
Entreprises liées		
Participations	10 000	-
Créances rattachées à des participations	102 840	-
Créances d'exploitation	6 695	191
Créances diverses	-	504 974
Fournisseurs et comptes rattachés	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	7 280 066
Produits de gestion courante (location)	18 440	-
Transfert de charges (refacturation salaires)	77 000	-
Autres produits financiers	1 170	-
Charges financières	-	82 140

	S.A.R.L TRENTE ORMEAUX BOUTIQUE Av de Paris- 79000 Niort R.C.S. 851 963 710	S.A.R.L. STL 37 Rue Jean Couzinet 79000 Niort R.C.S. 478 119 381	S.A.R.L. TRENTE ORMEAUX VOYAGES Av de Paris- 79000 Niort R.C.S. 409 971 769
Filiales & participations à plus de 50 %			
Capital	10 000	45 735	8 000
Réserves et RAN avant affectation du résultat	-36 143	59 169	622 358
Quote-part du capital détenu	100%	100%	100%
Valeur brute des titres détenus	10 000	1	7 622
Valeur nette des titres détenus	10 000	1	7 622
Prêts et avances consentis	102 840	201 154	-
Cautions & avals donnés	-	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	89 198	1 233 189	605 530
Résultat du dernier exercice clos	-15 167	77 660	50 194
Dividendes encaissés	-	-	-

	S.C.I. COUDENNE Rue Coudenne 17800 PONS R.C.S. 409 971 769
Filiales & participations entre 10 & 50 %	
Capital	420 000
Réserves et RAN avant affectation du résultat	-
Quote-part du capital détenu	23.81%
Valeur brute des titres détenus	100 000
Valeur nette des titres détenus	100 000
Prêts et avances consentis	-
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	-
Résultat du dernier exercice clos	-1 446
Dividendes encaissés	-

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. H.T.O

Avenue de Paris

79 000 NIORT

R.C.S. 518 318 928

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.